

l'Ontario, ce qui n'entrait pas en ligne de compte auparavant. J'espère que le ministre puisse nous donner les renseignements les plus récents concernant cette entente.

M. MacKay: Monsieur le président, je puis dire à mon honorable ami que je suis en mesure de lui donner les dernières nouvelles parce que nous avons étudié cette affaire cet après-midi au comité du développement économique. Nous avons également étudié la question à laquelle il a fait allusion à propos de la région spéciale de Montréal. Je ne puis faire une annonce précise ici ce soir, mais je puis dire que le comité était presque certain que je pourrais donner une réponse précise à propos de ces deux initiatives importantes.

Je sais que le député d'en face a fait beaucoup de travail sur cette question et qu'il s'y intéresse particulièrement, et je pense que c'est grâce aux jalons que lui-même et l'ancien gouvernement ont posés que nous avons pu y voir assez clair en cette affaire. C'est un travail de préparation qui me permet de poursuivre. Je pourrai donner une idée précise de ce qui sera fait, certainement avant Noël, et, je l'espère même, à la fin du mois.

● (2140)

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je voudrais, tout d'abord, féliciter le ministre de sa nomination et de toute la responsabilité que le très honorable premier ministre (M. Clark) a bien voulu lui mettre sur les épaules. Je comprends qu'il a un ministère assez difficile à administrer surtout dans la conjoncture actuelle où de part et d'autre à travers le Canada on fait appel à des subventions pour mettre de nouvelles industries sur pied, pour créer des emplois, pour permettre à des industries existantes de prendre de l'expansion, pour créer également de nouveaux emplois, ou encore permettre à des multinationales, déjà bien installées à travers le Canada, de faire davantage au niveau de la production, tout en créant des emplois.

Monsieur le président, je voudrais attirer l'attention du ministre sur une situation bien particulière. Je pense que c'est le moment de le faire. Il s'agit de la région de la Côte Sud. Je demande au ministre de bien se pénétrer de ce nom, la région de la Côte Sud qui est située à partir de la ville de Lévis en direction de l'Est, comprenant tout le territoire de la circonscription de Bellechasse que j'ai l'honneur de représenter, les circonscriptions de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et de Rimouski, l'autre partie étant plus à l'est.

Ce qui m'a toujours déplu par le passé, c'est lorsque le gouvernement, par des ententes avec le gouvernement de la province de Québec, désignait la région de la ville de Québec comme région désignée, comme on l'a fait avec la ville de Montréal et sa banlieue. Étant donné que la région de la Côte Sud est un peu plus loin, elle était trop loin pour bénéficier des avantages qui étaient accordés à une région désignée. On ne pouvait pas recevoir de reconnaissance précise pour la région de la Côte Sud. On n'a qu'à vérifier les propos que je vais tenir, j'ai fait faire une étude depuis ma première élection jusqu'à aujourd'hui, c'est un territoire où il y a eu beaucoup de petites et de moyennes entreprises. Mais avec le temps, étant donné la concentration vers les grands centres, étant donné que les industries concurrentielles étaient en mesure de produire à des coûts moindres à cause des diminutions du coût du transport, il est arrivé que petit à petit ces petites entreprises, qui

Les subsides

absorbaient la main-d'œuvre de la région, devaient nécessairement s'expatrier. Alors on s'en allait soit à Montréal soit dans la région de Hamilton, de Toronto ou sur la côte du Pacifique, en Colombie-Britannique. Ce qui a fait que les parents des enfants qui s'imposaient de lourds sacrifices pour faire instruire ces enfants, de leur faire apprendre un métier, leur donner une bonne formation au niveau professionnel, ne trouvaient pas d'emploi chez nous, et s'en allaient ailleurs, nous laissant le fardeau de supporter toutes les années scolaires, les années universitaires. Je déplore cette situation qui existe sur la Côte Sud, et je le dis sans fierté.

C'est une région qui ne s'est pas développée au même rythme qu'elle aurait dû le faire, parce que les politiques gouvernementales n'étaient pas organisées de façon à favoriser le développement des industries existantes et également l'implantation de nouvelles industries. Et pourtant nous vivons dans le Canada, nous sommes dans la province de Québec et nous voudrions bien avoir les mêmes avantages qui sont accordés ailleurs. Alors j'attire l'attention du ministre là-dessus. Je vois que mes collègues de l'autre côté de la Chambre se fatiguent non pas des propos que je tiens, parce que je suis convaincu qu'ils sont d'accord, mais en songeant que pendant qu'ils étaient au pouvoir, ils y prêtaient une sourde oreille. Je vois qu'ils sont d'accord aujourd'hui, alors je demande très sérieusement au ministre que je connais depuis bon nombre d'années, qui a livré des batailles formidables pendant qu'il était de l'autre côté de la Chambre, alors qu'il est aujourd'hui de ce côté-ci et qu'il a le pouvoir, j'espère du moins qu'il va tenir compte de mes propos et qu'il va demander à ses fonctionnaires que, lorsque des demandes sont présentées au ministère de l'Expansion économique régionale, on tienne compte de la situation. Encore tout dernièrement, une industrie voulait s'établir, créer des emplois dans une petite localité et l'on n'a pas réussi à obtenir l'approbation du projet sous prétexte qu'il y a d'autres industries à travers le Québec qui œuvrent dans le même domaine.

Monsieur le président, je veux bien croire qu'il y en a d'autres, mais on a le droit de vivre nous autres aussi. Et le programme de Canada au travail cette année demandait justement de porter une attention bien particulière à la création d'emplois dans des régions où il y a beaucoup de main-d'œuvre féminine et qu'on n'a rien à leur offrir. Alors que cela soit dans le domaine du textile, monsieur le président, je voudrais bien que l'on considère qu'il y a des possibilités dans la région de la Côte Sud d'implanter de telles industries, et si on veut leur permettre de survivre et de supporter la concurrence des industries installées dans la grande région de Montréal, bien qu'on l'accorde au niveau du transport des avantages sous forme de crédit à l'impôt pour leur permettre de livrer leurs marchandises à un prix correspondant aux industries installées dans la ville de Montréal ou dans la région métropolitaine de Montréal.

J'abrége mes propos, car on aura l'occasion de revenir là-dessus. Je suis convaincu, monsieur le président, qu'après analyse de tout ce que je viens de dire vous allez être en accord avec les demandes qui seront faites par des gens intelligents de ma circonscription, de toute la région de la Côte Sud, parce qu'on veut vivre nous autres aussi, on veut survivre, et on veut que nos enfants soient capables d'utiliser leurs énergies, leur diplôme pour faire quelque chose de productif au lieu de les